

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le Directeur**  
**C. MOUGEOT**

Séance du 23 Juin 2023

Délibération n°44

Nombre de membres en exercice : 30  
Nombre de membres présents ou représentés : 24  
Nombre de votants : 24      Vote pour : 24      Vote contre :      Abstention :

Date de convocation : 31 mai 2023

**Membres présents :**

**Président :** M. ALPY

**Conseil Départemental du Doubs /Jura :** Mme CHOUX - M. MAIRE DU POSET – M. METHOT (suppléant de Mme GUYEN) – Mme TISSOT-TRULLARD

**Communautés d'agglomération, urbaines :** Mme BARTHELET– M. BODIN - M. FROEHLI - M. LIME - M. MICHAUD - Mme PRESSE – Mme SAUMIER

**Communautés de communes :** M. ALPY - M. BOUVERET - M. JOUVIN - M. PETIT

**Membres excusés et représentés :**

**Conseil Départemental du Doubs :** M. BEAUDREY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) – M. BILLOT (pouvoir à Mme TISSOT-TRULLARD) – Mme BRAND (pouvoir à M. ALPY) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – Mme GUYEN (suppléée par METHOT)

**Communautés d'agglomération, urbaines :** M. MOLIN (pouvoir à MICHAUD) – M. BOURQUIN (pouvoir à Mr FROEHLI) – M. GUY (pouvoir à Mme BARTHELET)

**Communautés de communes :** M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN)

**OBJET : POINT OFS / FONCIERES**

**Projet de foncière régionale "REINDUSTRIALISATION" :**

A l'occasion du séminaire de la caisse des dépôts et consignations "SYNERGIES" du 25 avril dernier à Dijon, le sujet de la réindustrialisation a été mis en avant et Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche Comté a évoqué la proposition de créer une foncière "Réindustrialisation" avec l'EPF.

**Etude de préfiguration d'une foncière "FRICHES" :**

La SPL SEDIA qui intervient sur tout ou partie des départements franc-comtois va engager une étude de préfiguration d'une foncière « FRICHES » ; cette étude sera lancée prochainement pour une restitution au début de l'été. L'EPF Doubs BFC est associé et sera probablement amené à se positionner sur une éventuelle participation au capital dans l'hypothèse où ce projet se réaliserait. Plus généralement, l'EPF sera également amené à se positionner sur tous les projets de foncières en BFC notamment sur la saisine de l'agglomérations auxerroise.

Cette étude portera sur les points suivants.

- Evaluation et localisation des objectifs de production / besoins de foncier du territoire
- Identification du positionnement des différents acteurs en matière de stratégie foncière
- Identification des gisements fonciers situés dans les secteurs en développement du territoire concerné (notamment les fonciers stratégiques situés dans les secteurs en déprise du territoire, proposition d'une sélection de fonciers stratégiques et modélisation de scénario de valorisation et de portage foncier des gisements fonciers sélectionnées, consolidation des opérations de valorisation à l'échelle du plan d'affaires de l'EPL).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
après en avoir délibéré

**PREND CONNAISSANCE**

- de l'étude, portée par la société SEDIA, sur la création éventuelle d'une foncière « Friches » et le projet de création d'une foncière régionale "Réindustrialisation" suggéré par la Région BFC.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY